

l'avoir entendu ainsi, car il dit un peu plus haut, que « la place de Bellecour était un amas de broussailles et de terres marécageuses, où jusqu'en 1722, on allait jouer au mail et prendre le plaisir de la chasse. » Ces descriptions ne sont pas exactes : il y avait bien au xvii^e siècle un jeu de mail à Bellecour ou, pour mieux dire, sur la place actuelle de la Charité, mais on n'y voyait pas de marécage; c'était déjà une belle place accompagnée au levant et au midi de magnifiques promenades plantées de maronniers et de tilleuls. Dès le premier tiers du xviii^e siècle les façades et la statue de Louis XIV existaient. En ce qui concerne l'époque romaine, il est vrai qu'un bras du Rhône traversait Bellecour et qu'il fut comblé vers la fin du x^e siècle, mais dès le xiv^e Bellecour était, non plus un marécage, mais un pré et un jardin. Il s'y trouvait seulement au milieu une sorte de petit lac ou vivier qui figure encore sur le plan de 1550. Serait-ce là que venaient s'ébattre les bécasses, les sarcelles et les canards sauvages? En tout cas, moins d'un siècle plus tard, on n'y aurait pas trouvé le moindre oiseau aquatique. Quant au droit de chasse à la bécasse qui aurait été attribué, il nous paraît singulier et douteux : Bellecour était fief depuis 1561 et devait jouir d'un droit de chasse général.

En résumé, sur quoi est fondée cette tradition de la chasse aux bécasses sur la place de Bellecour jusqu'en 1722? la date est assez précise. Pourrait-on produire les titres de propriété mentionnant les droits que signalait Martin-Daussigny?

A. STEYERT.
